



Khotba du vendredi 13 Mars 2015 « Les montures »

Le sujet du prône de ce vendredi 13 mars 2015 était « **les montures** ».

ALLAH Le Très-Haut a distribué un peu de Sa science à l'Homme lui permettant d'inventer de nombreuses sortes de montures. Des moyens de locomotion qui n'existaient pas auparavant et qui facilite nos déplacements.

ALLAH Le Très-Haut a dit : « **Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas** ». (S16, V8)

Dans la fin de ce verset, ALLAH nous informe qu'il allait offrir à l'Homme des montures plus utiles que les animaux. Celles-ci seront créées par l'Homme avec la permission d'ALLAH Le Très-Haut. Tels que l'avion, la voiture, le bus...etc.

Ces créations sont de grands bienfaits, permettant de vivre dans le bonheur. Dans ce sens, nous avons ce hadith rapporté par **Sa'd Ibn Abi Waqqas** (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit : « **Quatre choses font partie du bonheur : la femme pieuse, la maison spacieuse, le voisin pieux et la bonne monture...** ».

Les personnes possédant ces quatre choses doivent :

- veiller à les conserver,
- les utiliser dans le bien,
- remercier ALLAH pour ses bienfaits

ALLAH Le Très-Haut à dit : « **Celui qui a créé les couples dans leur totalité et a fait pour vous, des vaisseaux et des bestiaux, des montures, afin que vous vous installiez sur leurs dos, et qu'ensuite, après vous y être installés, vous vous rappeliez le bienfait de votre Seigneur et que vous disiez : "Gloire à Celui qui nous a soumis tout cela alors que nous n'étions pas capables de les dominer. C'est vers notre Seigneur que nous retournerons** ». (S43, V12, 13, 14)

Il va de soi que ces moyens de locomotion doivent être utilisés à bonne escient et protéger notre sécurité et celle des autres. Le prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) nous dit : « **Donnez le droit au chemin** ».

Fait partie de la bonne moralité, le respect des panneaux d'indications, de la vitesse et ne pas conduire en état de fatigue. En somme, nous devons respecter les règles de sécurité routière.

Notre Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) dit à Achaj Abd El Qays « **Tu as deux qualités grâce auxquelles ALLAH t'aime : la clémence et le calme** ». (Mousslim)

De part, leur grande responsabilité, les conducteurs doivent être vigilant et savoir se maîtriser face aux différents qu'ils peuvent rencontrer. Ceci afin d'éviter les accidents liés à de nombreuses causes.

ALLAH a dit : « **...Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants.** » (S2, V195)

Nous devons toujours conduire avec sérénité même lorsque nous sommes en retard pour la prière. Le prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit : « **Lorsque l'on fait l'iqama pour la prière (*) ne vous y rendez pas en vous dépêchant, allez y en marchant. Vous devez y aller calmement et ce que vous atteignez priez-le et ce que vous avez manqué complétez-le** ».

Et ALLAH sait mieux que quiconque ; que Ses bénédictions et la paix soient accordées au Prophète Muhammad. Amine

Ô ALLAH, accorde nous la sagesse, unis nous dans la foi et accorde nous le bon comportement. Et ALLAH sait mieux que quiconque ; que Ses bénédictions et la paix soient accordées au Prophète Muhammad. Amine

Mosquée Bilal Waziers.

